

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (H/F)

Offre n° O083260505001426

Publiée le 08/05/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : Carqueiranne

Site web de l'employeur : <http://www.carqueiranne.fr>

Lieu de travail : Hôtel de ville - place de la république, Carqueiranne (Var (83))

Poste à pourvoir le : 01/08/2026

Date limite de candidature : 07/07/2026

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un nouveau besoin

Détails de l'offre

Famille de métiers : Enfance, famille > Petite enfance

Grade(s) recherché(s) : Auxiliaire de puériculture de classe normale
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure

Métier(s) : [Assistant ou assistante éducatif petite enfance](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Non

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative : CONDITIONS: - 35h/ 4 jours - RIFSEEP - Prime Service Publique

Descriptif de l'emploi :

Au sein de la Maison Municipale de la Petite Enfance qui accueille 65 enfants de 3 mois à 5 ans, sous la responsabilité de

la responsable de la structure au sein de la direction Jeunesse et Education.

Les missions principales seront de veiller à la santé, la sécurité, le bien-être de l'enfant en favorisant son développement

moteur, affectif et intellectuel.

Missions / conditions d'exercice :

Missions générales

- Veiller au respect des principes fondamentaux de la fonction publique territoriale : égalité de traitement des usagers, neutralité, impartialité, intégrité et respect des valeurs
- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Effectuer avec professionnalisme ses missions
- Participer à l'organisation et au bon fonctionnement de la collectivité
- Assurer un service public de qualité
- Appliquer les politiques publiques locales
- Respecter le cadre réglementaire et les règles professionnelles

Accueil et accompagnement des enfants

- Assurer l'ouverture et la fermeture de l'EAJE
- Accueillir l'enfant et sa famille dans un climat de confiance
- Assurer les soins d'hygiène, de confort et de bien-être
- Observer l'enfant afin d'adapter les pratiques à ses besoins individuels et collectifs
- Participer au développement et à l'éveil de l'enfant tout en l'accompagnant dans ses activités de la vie quotidienne

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif de la structure et respecter ses valeurs
- Favoriser l'autonomie et la socialisation des enfants à travers des ateliers adaptés

Collaboration avec l'équipe

- Travailler en étroite collaboration avec les membres de l'équipe (éducateur de jeune enfant, CAP AEPE, agent de service, agent de gestion administrative, direction)
- Assurer, si nécessaire un remplacement d'une collègue dans un autre espace de vie et intervenir ponctuellement en renfort sur des missions d'entretien selon les besoins du service
- Participer aux réunions d'équipe, aux temps de réflexion sur les pratiques et à l'évaluation des actions menées
- Contribuer à la continuité du service et au respect du cadre réglementaire
- S'engager dans au moins 6 heures aux séances d'analyse de pratique professionnelle (APP)
- Accueillir et accompagner les stagiaires

Relation avec les familles

- Accueillir, informer et accompagner les parents dans le respect de leur rôle éducatif. Travail de coéducation
- Participer à la mise en place d'ateliers parents/enfants favorisant le lien entre la crèche et les familles
- Être à l'écoute des besoins et attentes des familles en lien le projet éducatif

Mise en œuvre d'ateliers et sorties

- Concevoir et animer des ateliers d'éveil, sensoriels, moteurs ou artistiques adaptées aux développements des enfants
- Participer à l'organisation et à l'encadrement de sorties extérieures (balade, médiathèque...) en veillant à la sécurité et au bien-être des enfants

Hygiène, sécurité et entretien

- Appliquer les protocoles d'hygiène, de sécurité et de désinfection des locaux, du matériel et des jouets
- Administrer les médicaments aux enfants conformément aux protocoles en vigueur et aux dispositions du dernier décret applicables

Travail de transversalité

- Participer à la mise en place d'activité avec les partenaires
- Accueillir et accompagner les apprenants tout au long de leur stage

Profils recherchés :

TITULAIRE DU DIPLOME D AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

• Savoirs :

Connaissance du cadre réglementaire des EAJE et missions du service public territorial
Connaissance théoriques et pratiques dans le domaine de la petite enfance
Notion de travail d'équipe pluridisciplinaire

• Savoir- Faire :

Accueillir les enfants et leurs familles
Assurer le bien-être, l'hygiène et la sécurité des enfants
Être bienveillante, accompagnante
Savoir observer, repérer et signaler les besoins spécifiques de chaque enfant
Adapter sa posture professionnelle selon les situations
Communiquer efficacement avec les parents et les collègues
Animer des ateliers favorisant le développement global de l'enfant

• Savoir être :

Discrétion et secret professionnel
Réactivité, anticipation, efficacité
Créativité, dynamisme, Innovation
Bienveillante, écoute et patiente
Accueillante
Pas de jugement de valeur
Capacité d'adaptation et d'organisation

Contact et modalités de candidature

Contact : 0494014060

Informations complémentaires :

CV et lettre de motivation, diplôme d'AP, 3 derniers entretiens professionnels et dernier arrêté de situation à l'attention de Monsieur le Maire de Carqueiranne

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o083260505001426-auxiliaire-puericulture>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.